

Carole CARRIBON

Du thermalisme mondain, au thermalisme social, les villes d'eaux françaises dans l'Entre-deux-guerres (1919-1939)

Thèse de doctorat d'histoire de l'Université de Bordeaux 3 sous la direction de M. le professeur Pierre GUILLAUME soutenue devant un jury composé de M. le professeur Christophe BOUNEAU (Université de Bordeaux 3), M. le professeur Patrice BOURDELAIS (E.H.E.S.S. Paris), M. le professeur Olivier FAURE (Université de Lyon III), et M. le professeur Didier NOURRISSON (I.U.F.M. de Lyon).

Mention très honorable et félicitations du jury

Résumé de thèse

À la Belle Époque prévalait une conception élitiste, mondaine et cosmopolite du thermalisme. Les préoccupations thérapeutiques et la recherche de distractions demeuraient absolument indissociables et étaient au cœur de l'emploi du temps quotidien des curistes. Le thermalisme oscillait entre deux pôles, l'un médical, l'autre touristique, sans que jamais l'équilibre fût rompu, malgré la diversité des villes d'eaux et des visiteurs. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le thermalisme semble brusquement changer de cap : prises en charge par la Sécurité Sociale, les cures hydrominérales sont désormais intégrées dans un vaste ensemble médicalisé avec, comme conséquence implicite, un repli sur la clientèle nationale.

Faut-il accréditer la thèse d'un passage brutal d'une conception à la fois thérapeutique et ludique du thermalisme à une définition strictement médicale ? La prise en charge théorique des cures thermales dans le cadre des lois d'assistance sociale de 1928 et 1930 va à l'encontre de cette vision et incite à chercher dans l'Entre-deux-guerres les prémices du changement. L'intérêt de cette période est justement d'être un « entre-deux », une passerelle entre le thermalisme mondain et le thermalisme social : au moment même où naît le tourisme de masse, le thermalisme parvient-il à concilier son besoin de reconnaissance, fondée sur son identité médicale, et l'élargissement, économiquement nécessaire, de sa clientèle ?

La première partie de la thèse porte sur les structures et les acteurs du monde thermal. Elle cherche à dresser un état des lieux du thermalisme français entre 1919 et 1939. Il s'agit tout d'abord de rappeler la richesse du patrimoine hydrominéral – plus de mille six cents sources et plus de cent stations – et de définir, au sein de ce vaste ensemble, un corpus d'étude cohérent : il est constitué des soixante-quinze stations thermales classées entre 1910 et 1939. L'identité de ces « villes d'eaux », qui n'ont souvent de « villes » que le nom, repose sur l'exploitation des sources d'eaux minérales et l'accueil d'une clientèle saisonnière qui, chaque été, descend massivement des trains, malgré l'essor récent de l'automobile. Le dualisme des stations thermales, à la fois villes de cure et de loisirs fonde leur identité.

Second point de cet inventaire, le bilan de la médecine thermique, fondé sur l'étude de la littérature et de la presse médicales, montre une incessante quête de légitimité scientifique. Prenant le contre-pied du modèle thermal germanique jusque-là admiré, les hydrologues français défendent une stricte spécialisation de leurs stations, laquelle ne peut être fondée que sur une connaissance précise des eaux minérales, transcrite dans des classifications de plus en plus subtiles. Il faut, bon gré mal gré, abandonner une conception empirique de la pratique thérapeutique pour convaincre un corps médical réticent de la validité du thermalisme et obtenir le statut tant convoité de spécialité. Hydrologues et médecins thermaux obtiennent une victoire hautement symbolique : l'instauration de chaires d'hydrologie et de climatologie dans les facultés de médecine à la fin des années vingt. Le

prestige des médecins « hydropathes » et leur rôle tant au niveau local que national ne peuvent qu'en sortir renforcés.

Il s'agit enfin d'éclairer les relations qu'entretiennent les différents acteurs thermaux, publics et privés. L'Entre-deux-guerres hérite d'une longue tradition législative ayant notamment assuré aux villes d'eaux le privilège de posséder un casino. Le classement des communes hydrominérales en « stations » dote enfin ces dernières d'une ressource très attendue : la taxe de séjour. L'ensemble des mesures législatives de l'Entre-deux-guerres constitue-t-il pour autant une « politique thermale » ? Certes, des décisions longtemps différées comme l'enseignement de l'hydrologie ou l'instauration d'un Crédit thermal finissent, difficilement, par aboutir. La prise en charge des cures, embryon d'un thermalisme social, s'inscrit toutefois dans la continuité de la gratuité des eaux accordée aux indigents et ne constitue qu'un aspect mineur d'une politique sociale plus large. La priorité n'est donc pas à une « politique thermale » car les autorités françaises l'englobent dans une politique touristique, associant sans cesse stations thermales, climatiques et touristiques.

La période de l'Entre-deux-guerres, animée de mouvements contradictoires, ne choisit pas entre les deux composantes – médicale et touristique – du thermalisme. La crise économique, particulièrement sensible dans ce secteur d'activités, entraîne cependant une réaffirmation du caractère sanitaire des communes hydrominérales, prémices d'une conception plus médicalisée, premier pas, peut-être, vers une résolution de la crise de légitimité que connaît le thermalisme français dans l'Entre-deux-guerres.

La seconde partie, fondée sur une approche quantitative, a pour but de mesurer l'évolution chronologique des villes d'eaux. S'il est aisé de percevoir la reprise des activités thermales après le premier conflit mondial et l'amorce d'une période de prospérité, la principale interrogation porte sur l'éventualité d'une « crise thermale » originale se distinguant nettement de la dépression affectant la France au début des années trente. L'autre objectif de cette étude quantitative est de saisir, autant que faire se peut en raison d'importantes lacunes documentaires, le poids économique du thermalisme français.

L'étude de la fréquentation des villes d'eaux part du plus connu - Vichy - pour progresser vers le plus insaisissable, c'est-à-dire le nombre total de visiteurs reçus annuellement par les communes hydrominérales. La « reine des villes d'eaux » permet dans un premier temps de connaître les différentes catégories de visiteurs et d'estimer le poids de la clientèle touristique et internationale dans une grande station. Le risque est grand, cependant, de ne voir le thermalisme français qu'à travers le prisme de sa représentante la plus prestigieuse. Bien que son interprétation soulève d'énormes problèmes méthodologiques, la taxe de séjour, perçue dans chaque station classée, est alors utilisée pour appréhender l'ampleur de l'essor du thermalisme dans les années vingt et la chronologie de la « crise thermale ». La prise en compte de la conjoncture politique et économique fournit, *in fine*, les clefs pour l'interprétation de cette évolution. Les années vingt sont, après un temps de réorganisation, marquées du sceau de la prospérité, et le niveau de la Belle Époque est vite dépassé. La dépréciation du franc attire les étrangers jusqu'à la stabilisation monétaire de 1926 : l'année suivante marque le début d'un ralentissement. L'apogée des années vingt se situe en 1929 avec plus de 500 000 visiteurs. Le reflux de la clientèle étrangère provoque la précocité de la crise touristique et thermale ; les villes d'eaux maintiennent cependant un plancher de fréquentation grâce à la clientèle touristique, essentiellement française, même si celle-ci réduit ses dépenses et la durée de ses séjours. Au milieu des années trente, la « crise thermale » atteint son paroxysme. La résorption progressive de la dépression mondiale et les dévaluations successives du franc encouragent le retour de la clientèle étrangère : celle par qui la crise était arrivée en annonce donc la fin, même s'il faut attendre les années 1937-1938 pour pouvoir clamer haut et fort que les villes d'eaux ont vaillamment résisté à l'orage.

Bien que l'activité des casinos ne se réduise pas, loin s'en faut, aux seuls tapis verts, la recette brute des salles de jeux constitue l'unique dénominateur commun permettant une approche globale, sinon de la fréquentation de ces établissements, du moins de l'argent qu'ils brassent. L'étude des « casinos thermaux » doit d'abord montrer ce qu'ils ont en commun avec les établissements de jeux des stations balnéaires : de folles années vingt, une crise brutale et sans appel, des récriminations et des revendications communes. L'étude

d'éventuelles spécificités peut ensuite être envisagée : elle souligne à la fois la solidarité des établissements de jeux avec les villes d'eaux et leur plus grande fragilité face à la crise. En effet, les gains des casinos diminuent et ne parviennent plus à couvrir l'ensemble de leurs dépenses, en particulier le financement des activités artistiques, voire une partie des salaires lorsque ces derniers ne sont plus assurés par les pourboires. L'équilibre financier de ces établissements, fondé sur ce système de vases communicants, est rompu ; les faillites et les fermetures provisoires se multiplient. La crise des casinos ne prend fin que tardivement, vers 1937.

L'approche quantitative s'attarde enfin sur deux aspects de la valeur économique du thermalisme français. L'embouteillage, un secteur en pleine expansion, tourné vers les marchés extérieurs, donne à l'exploitation des sources une dimension industrielle et innovante. L'eau embouteillée se démocratise quelque peu, sans jamais devenir au cours de cette période un objet de consommation courante. La dualité du produit - à la fois médicament et « semi-luxe » - est le pendant de la double vocation sanitaire et touristique des stations thermales. L'emploi industriel s'avère prépondérant au niveau local mais le thermalisme génère également une kyrielle de petits métiers dans les établissements balnéaires, casinos, hôtels et commerces. Parmi les principales particularités de « l'emploi thermal » figurent son caractère saisonnier, le recours quasi systématique aux pourboires, complétant des salaires qui, sauf dans les casinos, restent assez modestes, l'embauche d'une main-d'œuvre non locale, française ou étrangère, dont une partie officie l'été dans les villes d'eaux, l'hiver dans les stations balnéaires. Avec la crise, réflexes xénophobes, lois de protection de la main-d'œuvre nationale et pressions des édiles locaux tendent à réduire le bassin d'emploi du monde thermal aux environs immédiats des stations.

La troisième partie emboîte le pas des visiteurs afin de mieux les connaître et de donner vie à des individus qui, jusqu'à présent, ne sont apparus que sous la forme d'arides statistiques. Il faut d'abord constater l'extrême hétérogénéité des clients des villes d'eaux et s'interroger sur une chronologie différenciée qui verrait se succéder différentes clientèles au cours d'une même saison. Les ressortissants étrangers forment une mosaïque éclectique où les moins nombreux ne sont pas forcément les moins visibles : bien que la clientèle européenne, notamment britannique, prédomine, les villes d'eaux aiment à véhiculer une image plus « exotique » grâce aux minorités venues de pays lointains, auréolées des mystères de l'Orient ou du modernisme nord-américain. Les Français ne constituent pas un groupe plus homogène : coloniaux et métropolitains, parisiens et provinciaux cohabitent ainsi plus ou moins harmonieusement.

Après l'installation dans la station, la découverte de l'hôtel, vient le temps des premiers contacts avec les compagnons de villégiature, la constitution de petits groupes se retrouvant occasionnellement pour les repas, la promenade rituelle dans le parc thermal ou une soirée au casino. Régenté par les impératifs de la cure, l'emploi du temps du malade est bien rempli ; plus libre, le touriste peut sans doute davantage profiter des distractions de la station, que ne dédaigne pourtant pas le curiste. Il y en a pour tous les goûts : promenades, excursions, fêtes, représentations théâtrales, compétitions sportives, sans oublier la tentation ou l'obsession du jeu. S'esquisse alors une sociabilité qui, au-delà d'un apparent brassage social, repose sur des relations codifiées et concrétise l'ascension sociale et les valeurs de la bourgeoisie urbaine. L'Entre-deux-guerres poursuit ainsi une passation de pouvoir, commencée au XIX^e siècle, entre l'élite traditionnelle et les nouvelles classes dominantes issues des révolutions industrielles et de l'économie capitaliste. Peut-on, dès lors, parler de démocratisation de la fréquentation thermique ? Les stations ne cessent de vanter les mérites de leur clientèle « moyenne » mais l'évaluation du prix d'une cure et d'un séjour invite à nuancer un tel discours. Le rejet à peine voilé des indigents et la difficile mise en œuvre de la prise en charge des assurés sociaux montrent enfin les limites d'une évolution s'apparentant davantage à un embourgeoisement qu'à une démocratisation du thermalisme.